

A A Imprimer PDF

LA CCI DISTINGUE 14

Publiée le mardi 04 Mars 2014 - Commerce

La CCI Nîmes a décidé de rejoindre "Préférence commerce", opération menée par de nombreuses CCI en France, et récompensant les commerçants, les artisans et les prestataires de services aux particuliers qui ont fait de l'accueil un gage de qualité et de performance.

Des premières distinctions à Bagnols-sur-Cèze

Les premières distinctions du Gard concernent **14 commerces de Bagnols-sur-Cèze** et ont été remises lundi 3 mars en présence d'Henry Douais, Président de la CCI Nîmes.

L'objectif premier d'une telle opération pour la CCI Nîmes est de **faire le bilan des points forts et des points faibles des établissements accueillant du public.**

Plusieurs étapes à respecter pour obtenir le label "Préférence commerce"

Tout d'abord, **un conseiller de la CCI réalise un diagnostic complet de l'établissement** pour identifier les points à travailler selon quatre critères :

- l'environnement intérieur et extérieur du point de vente,
- l'accueil,
- la relation client,
- les services proposés.

Un plan d'action est ensuite dressé avec des idées sur **l'aménagement de la vitrine et sur le merchandising visuel.**

Par la suite, un consultant indépendant audite le commerce sous la forme d'un appel téléphonique en se faisant passer pour un client (le fameux "client mystère").

A l'issue de la démarche, un comité local d'agrément se prononce sur l'attribution de la marque "Préférence commerce" **pour une durée de deux ans renouvelable**. Les établissements récompensés peuvent ensuite utiliser le logo "Préférence commerce", et faire apparaître cette mention sur leur vitrine.

Les 14 commerces récompensés à Bagnols-sur-Cèze

- Aux Fleurs de Provence
- Camara Phot'Art
- Herbet Pâtisserie
- La Cousette
- Inside
- A Fleur de Peau
- La Cabanne de François
- Nuit et Jour
- Chic-Choc
- Cèze Fleurs
- Maroquinerie Vallat
- Lorange Boutique
- Atout Styl'
- HDI Informatique

Vous souhaitez en savoir plus sur le dispositif "Préférence commerce" ? Contactez-nous !

[Visiter la page "Préférence Commerce" sur CCI.fr \(http://www.cci.fr/web/entreprises/preference-commerce\)](http://www.cci.fr/web/entreprises/preference-commerce)

Contact

Gérald Biagetti

T. 04 66 879 917

M. 06 46 324 236

@. gerald-biagetti@nimes.cci.fr

